6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien, Québec, G0A 2K0

Rapport du Maire M. Pierre Lefrançois sur les faits saillants de la Municipalité de L'Ange-Gardien

L'Ange-Gardien, lundi 6 juin 2022

Chers concitoyens et chères concitoyennes,

La loi exige du maire de chacune des municipalités du Québec que lors d'une séance ordinaire tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités déterminées par le conseil.

L'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de L'Ange-Gardien et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2021, ont été effectué par la firme Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin, CPA, vérificateurs. Ces derniers donnent une image de la situation financière ainsi que le résultat de ses activités, de la variation des actifs et des flux de la trésorerie de la municipalité.

Malgré une seconde année en contexte de pandémie, la municipalité termine l'année 2021 avec un surplus de 396 415$ (consolidé), pour terminer avec un surplus libre pour l'administration municipale de 1 025 703$. Le montant reçu en 2020 en raison du Covid-19 a permis d'équilibrer le budget pour l'année 2021.

Pour les immobilisations en 2021, plusieurs travaux ont été effectués notamment : des travaux de réfection de la rue l'Amarrée, la réfection de l'Avenue Royale et de la Rue Piché dans le cadre du programme FIMEAU (travaux subventionnés à 80%, soit une aide financière de 3 860 840$), travaux d'embellissement de la piste cyclable dans le cadre du programme Veloce III, installation d'une seconde enseigne numérique cette fois-ci située sur l'avenue Royale (Ouest) subventionnée par le fond des ruralités (FRR), réfection de la toiture du garage municipal dans le cadre du programme PRABAM, l'installation de deux panneaux afficheurs de vitesse, l'achat d'une licence GOinfra pour la gestion de l'inventaire des infrastructures municipales et finalement, le remplacement de deux postes de travail (ordinateurs) au bureau municipal. La demande de subvention effectuée au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation, dans le cadre du volet 1 du programme Réfection et Construction des Infrastructures Municipales (RECIM), pour la phase 1 soit la construction d'un nouveau centre communautaire, s'est avérée positive de leur part avec une aide financière de 3 000 000$, pour des travaux admissibles de 5 000 000$. Les travaux sont en cours présentement.

De plus nous avons mandaté la firme TetraTech QI inc. pour effectuer les plans et devis pour les années 4 & 5 dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des Infrastructures routières locale (PAVL-2021) pour le chemin Lucien-Lefrançois. Ces derniers seront faits en 2023.

	Consolidés	
Revenus de fonctionnement		
Taxes	5 251 225 $	
Compensations tenant lieu de taxes	50 353 $	
Transferts	595 654 $	
Services rendus	122 650 $	
Imposition de droits	370 272 $	
Amendes et pénalités	20 321 $	
Intérêts	58 629 $	
Autres	109 655 $	6 558 889 $
Charges de fonctionnement		
Administration générale	884 123 $	
Sécurité publique	836 613 $	
Transport	1 339 219 $	
Hygiène du milieu	1 985 191 $	
Santé et bien-être	3 347 $	
Aménagement, urbanisme et développement	377 240 $	
Loisir et culture	422 689 $	
Frais de financement	497 569 $	6 345 991 $
		212 898 $
Revenus d'investissement		**(159 588) $**
Amortissement des immobilisations		**1 558 805 $**
Dette à long terme -financement- remboursement		**(1 068 261) $**
Affectations		
Activités d'investissement	(186 319) $	
Réserves financières et fonds réservés	38 880 $	**(147 439) $**
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		**396 415 $**

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du conseil, sur qui je sais pouvoir compter, ainsi que la directrice générale et tout le personnel de la municipalité pour leur collaboration constante afin de poursuivre le développement et les services de L'Ange-Gardien en respectant la capacité de payer des citoyens.

Merci et veuillez accepter, chers concitoyens et chères concitoyennes, mes plus sincères et respectueuses salutations.

Pierre Lefrançois
Maire